



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.  
GENERALE

ITTC(XXXI)/16  
3 novembre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

TRENTE ET UNIEME SESSION  
29 octobre – 3 novembre 2001  
Yokohama (Japon)

**DÉCISION 1(XXXI)**

**PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITES**

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant considéré à sa trente et unième session les recommandations des trois Comités sur les Projets et Avant-projets contenus dans les documents CEM(XXIX)/5, CRF(XXIX)/9 et CFI(XXIX)/9; ainsi que le rapport de la première réunion du Panel chargé du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali contenu dans le document ITTC(XXXI)/15;

1. Décide:

(i) d'approuver les Projets suivants:

PD 41/99 Rev.4 (M)	Développement et mise en oeuvre du projet pilote d'un système d'informations statistiques forestières (FSIS) – Phase I (Philippines) (\$261 081,00)
PD 56/00 Rev.3 (M)	Amélioration du système d'information de gestion des statistiques forestières (STATFOR) par l'intégration de deux modules informatiques: 1) Compilation des inventaires d'aménagement; et 2) Gestion des parcs à bois d'exportation (Gabon) (\$261 608,00)
PD 52/98 Rev.4 (F)	Installation d'un réseau de placeaux permanents de suivi de la dynamique des reboisements en Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire) (\$420 066,00)
PD 14/00 Rev.5 (F)	Plan intégré de renforcement du couloir biologique de la Serranía del Bagre, Province de Darién (Panama) (\$698 662,00)
PD 106/01 Rev.1 (F)	Accroissement de la diversité génétique de <i>Shorea leprosula</i> et <i>Lophopetalum multinervium</i> pour la reproduction et l'amélioration génétique (Indonésie) (\$427 535,00)
PD 122/01 Rev.1 (F)	Appui à la mise en place d'une unité de production de Samba par bouturage et autres essences locales (Togo) (\$217 056,00)

PD 68/01 Rev.2 (I)	Formations à l'exploitation à faible impact au Guyana (Guyana) (\$427 710,00)
PD 75/01 Rev.2 (I)	Nomenclature des bois tropicaux africains (Congo) (\$89 835,00)

- (ii) d'autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PD 56/00 Rev.3 (M)	\$261 608,00
PD 106/01 Rev.1 (F)	\$427 535,00
PD 122/01 Rev.1 (F)	\$217 056,00
PD 68/01 Rev.2 (I)	\$427 710,00

- (iii) d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution des projets suivants:

PD 73/89 (M,F,I)	\$100 000,00
PD 16/93 Rev.4 (M) Phase IV Année 2002	\$75 000,00
PD 60/99 Rev.1 (F)	\$20 945,00

- (iv) d'autoriser le solde de financement pour exécution immédiate des projets suivants à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali:

PD 73/89 (M,F,I)	\$100 000,00
Solde supplémentaire	
PD 16/93 Rev.4 (M) Phase VI Année 2002 - Solde	\$225 000,00

- (v) d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution des projets suivants dès que les fonds prévus à cet effet seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 34/99 Rev 2 (I)	\$35 648,00
PD 55/99 Rev.1 (M)	\$9 756,00

- (vi) d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires d'un montant de \$190 000,00 pour la poursuite du programme Fonds Freezailah aux bourses d'étude;

- (vii) d'autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 41/99 Rev.4 (M)	\$261 081,00
PD 52/98 Rev.4 (F)	\$420 066,00
PD 14/00 Rev.5 (F)	\$698 662,00
PD 75/01 Rev.2 (I)	\$89 835,00

2. Décide:

(i) d'approuver les avant-projets suivants:

PPD 32/01 Rev.1 (M)	Analyse de la situation actuelle et formulation d'une proposition de projet pour le renforcement de l'information forestière et du centre de statistiques du Honduras (Honduras) (\$29 786,00)
PPD 34/01 (M)	Etude destinée à définir les mesures d'une plus grande transparence du commerce des contreplaqués de feuillus tropicaux et à analyser les causes de la fluctuation du marché et de l'instabilité des prix (\$99 678,00)
PPD 18/01 Rev.1 (F)	Mise au point d'un substrat adapté à base de matériaux locaux sur le site de la pépinière semi-industrielle de Ngondji (Congo) (\$82 638,00)
PPD 20/01 Rev.2 (F)	Evaluation rurale participative dans la planification et la création d'un modèle d'aménagement forestier durable basé sur les communautés (Indonésie) (\$51 081,00)
PPD 29/01 Rev.1 (F)	Elaboration de critères et indicateurs pour l'aménagement forestier durable aux Philippines (Philippines) (\$88 646,00)
PPD 30/01 Rev.1 (F)	Etude et démonstration de l'aménagement des forêts secondaires dans les régions tropicales visant à améliorer les bénéfices économiques et écologiques (Chine) (\$81 031,00)
PPD 33/01 (F)	Soutien à l'élaboration d'un Projet de suivi et évaluation participatifs des orientations en matière de foresterie, de zones protégées et d'espèces sauvages au Honduras (Honduras) (\$29 998,00)
PPD 35/01 (I)	Evaluation des avantages multiples de la transformation en aval des bois tropicaux dans les pays producteurs (\$130 980,00)

(ii) d'autoriser le financement des Avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PPD 20/01 Rev.2 (F)	\$51 081,00
PPD 29/01 Rev.1 (F)	\$88 646,00
PPD 30/01 Rev.1 (F)	\$81 031,00
PPD 33/01 (F)	\$29 998,00

(iii) d'autoriser la mise à disposition de fonds non affectés à partir du sous-compte des avant-projets, d'un montant inférieur ou égal à \$270 000,00, afin de compléter le financement de deux Responsables régionaux, l'un en Afrique, l'autre en Amérique latine, sur un programme pilote;

(iv) d'autoriser la mise à disposition de fonds non affectés à partir du Sous-compte des Avant-projets en vue de financer l'activité suivante:

- Adoption du Plan d'action OIBT 2002-2006 de Yokohama [Décision 2(XXXI) - \$50 000,00

- (v) d'autoriser la mise à disposition de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'Avant-projet et de l'Activité suivants:

PPD 15/98 Rev.2 (I)	\$100 000,00
PP-A/29-94 [Décision 2(XXIX) para 7]	\$190 000,00

- (vi) d'autoriser le financement des avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate, dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PPD 32/01 Rev.1(M)	\$29 786,00
PPD 18/01 Rev.1 (F)	\$82 638,00

3. Décide:

- (i) d'autoriser le financement pour exécution immédiate, des Projets suivants approuvés lors de sessions antérieures:

PD 22/99 Rev.1 (F) Phase II	\$327 050,00
PD 46/99 Rev.3 (I)	\$137 684,00
PD 17/99 Rev.3 (F)	\$397 777,00
PD 41/00 Rev.3 (F,M)	\$461 212 00
PD 66/01 Rev.1 (F)	\$770 751,00
PD 67/01 Rev.1 (F)	\$147 173,00
PD 12/99 Rev.3 (F) Phase III	\$966 700,00
PD 85/01 Rev.2 (I)	\$479 603,00

- (ii) d'autoriser l'amendement du budget du projet suivant approuvé lors d'une session antérieure, et son exécution immédiate:

PD 61/99 Rev.4 (I)	\$299 980,00
--------------------	--------------

- (iii) d'autoriser l'amendement du budget de l'avant-projet suivant approuvé lors d'une session antérieure, et son exécution immédiate, dès que des fonds libres d'affectations seront disponibles dans le compte spécial:

PPD 27/01 (M)	\$29 680,00
---------------	-------------

- (iv) d'autoriser le financement pour exécution immédiate, des avant-projets suivants approuvés lors de sessions antérieures:

PPD 5/00 Rev.1 (I)	\$64 522,00
PPD 7/00 (I)	\$57 986,00
PPD 22/01 (F)	\$49 100,00
PPD 25/01 (I)	\$169 065,00

4. Décide d'autoriser le financement pour exécution immédiate de l'activité suivante avec les ressources obtenues de contributions volontaires:

- Directives à la création de systèmes d'audit pour les Critères et Indicateurs OIBT de l'aménagement forestier durable [Décision 4(XXXI) - \$280 000,00
- Renforcer l'aménagement forestier durable et contrôler l'exploitation illicite en Indonésie [Décision 5(XXXI)] – \$52 000,00
- Respect des lois forestières dans le contexte de la production et du commerce durable du bois [Décision 6(XXXI)] - \$426 000,00

- Plan de travail sur les écosystèmes forestiers de la mangrove  
[Décision 7(XXXI)] - \$174 270,00
5. Décide d'autoriser la mise à disposition du solde de financement pour exécution immédiate de l'activité suivante à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali:
- Respect des lois forestières dans le contexte de la production et du commerce durable du bois  
[Décision 6(XXXI) Solde - \$173 800,00
6. Décide d'autoriser le financement, pour exécution immédiate des activités, avant-projets et projets suivants à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds pour le Partenariat de Bali et/ou de ressources obtenues par des contributions volontaires, comme indiqué dans les Décisions correspondantes:

Réseau d'information OIBT PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) Phase II – Année 2002	\$531 912,00
Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, vingt-troisième réunion (28 janvier - 1 février 2002)	\$93 500,00
Création d'une base de données sur les statistiques du commerce du bambou et du rotin Décision 8(XXXI)	\$38 850,00
Evaluation des avantages multiples de la transformation en aval des bois tropicaux dans les pays producteurs (OIBT) PPD 35/01 (I)	\$130 980,00
Evaluation de la faisabilité d'une campagne de promotion des bois tropicaux et de l'appui à y apporter (OIBT) PPD 26/01 (M)	\$47 600,00
Etude destinée à définir les mesures d'une plus grande transparence du commerce des contreplaqués de feuillus tropicaux et à analyser les causes de la fluctuation du marché et de l'instabilité des prix PPD 34/01 (M)	\$99 678,00

7. Prie instamment les membres de considérer le financement des Projets, Avant-Projets et Activités approuvés pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles,
8. Appelle les Membres à opérer des contributions libres d'affectation au Compte spécial représentant au moins 10% de la valeur totale de leurs promesses de financement, conformément à la Décision 6(XIII), le solde étant constitué des contributions volontaires attribuées aux Projets et Avant-Projets approuvés, et décide en outre que ces contributions libres d'affectation ne seront pas affectées sans l'autorisation préalable du Conseil,
9. Appelle en outre les Membres à opérer aussi des contributions volontaires au Fonds du Partenariat de Bali, en particulier au Sous-compte B de ce Fonds pour financer les Projets, Avant-Projets et Activités qui assistent les Membres dans la réalisation de l'Objectif 2000 de l'OIBT,
10. Prie le Directeur exécutif de poursuivre les consultations avec les bailleurs de fonds potentiels et le Fonds Commun pour les Produits de base afin d'assurer le financement des Projets et Avant-Projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles

\* \* \*